



**1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-794
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
CONCERNANT LA LIMITE DE LA ZONE 114-R**

CONSÉDIRANT QU'en vertu des dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), la ville de Bonaventure peut modifier le contenu de son règlement de zonage afin de l'adapter aux besoins exprimés par la communauté locale et/ou jugés pertinent par les membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont eu en main le 1^{er} projet de Règlement numéro 2025-794 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Manon Bourdages, appuyé par le conseiller Maurice Chicoine

Et résolu à l'unanimité que le 1^{er} projet de Règlement numéro R2025-794 modifiant le Règlement de zonage soit adopté et décrète ce qui suit :

Article 1

Le présent règlement porte le titre de : « Règlement R2025-794 modifiant le Règlement de Zonage concernant la limite de la zone 114-R».

Article 2

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3

Le plan de zonage faisant partie intégrante du Règlement de zonage numéro 2006-543, de la ville de Bonaventure, est modifié afin de retirer le lot numéro 6 628 568 de la zone à dominance « Publique » 117-P afin de l'inclure dans la zone à dominance « Résidentielle » 114-R (voir l'Annexe 1 au présent 1^{er} projet de règlement).

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à la séance ordinaire du Conseil de la ville de Bonaventure tenue le _____, à la salle du Conseil de la ville de Bonaventure.



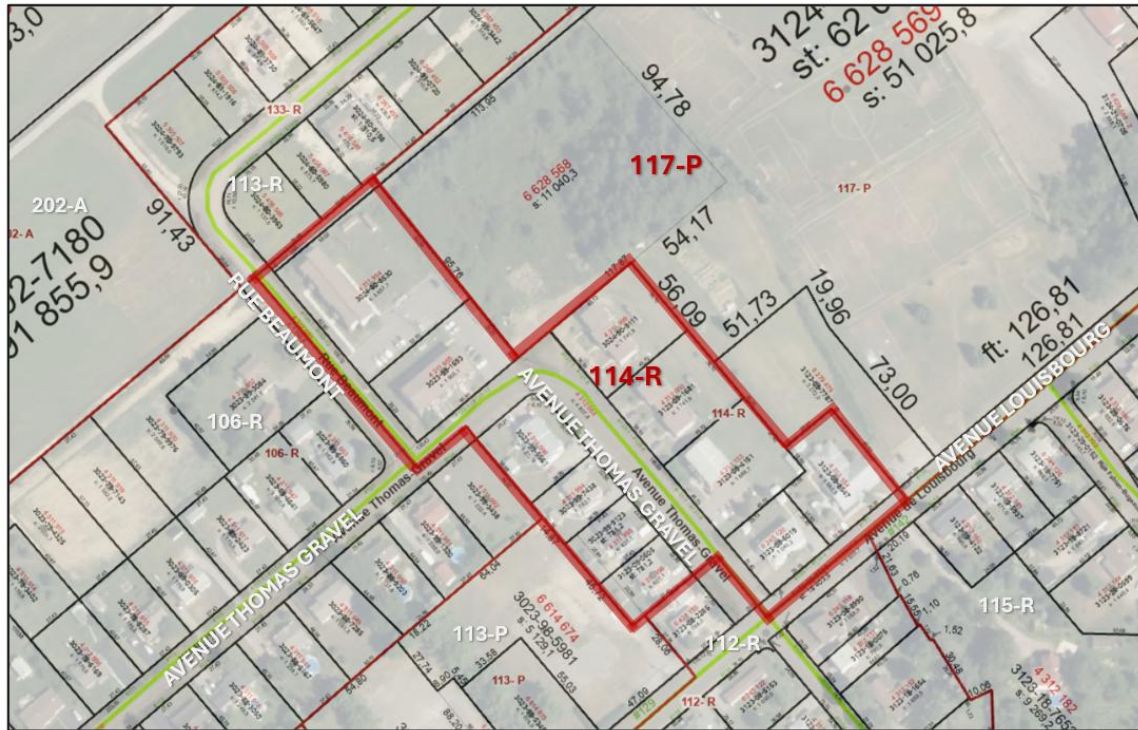
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)

André Pineault
Directeur général et greffier

Pierre Gagnon
Maire



**ANNEXE 1 – CROQUIS DE PRÉSENTATION
1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-794
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-543
(RÈGLEMENT DE ZONAGE)
VILLE DE BONAVENTURE**



Croquis 1 : Limites des zones 114-R et 117-P –
Avant la modification



Croquis 2 : Limites des zones 114-R et 117-P –
Après la modification